

FICHES

Campagne
contre
les idées
l'extrême
droite

Fiche générale	3
Industrie :un programme en trompe-l'œil.....	5
Pour les droits des femmes : combattre les idées d'extrême droite	7
Depuis 2010,une progression continue marquée en Europe	11
Pour le RN,les richesses produites par le travail doivent servir au capital.....	15
L'extrême droite reste dangereuse	17
Le logement	19
Environnement :un programme anti-écologique	21
L'extrême droite hait le syndicalisme et les syndicalistes	23
Pour les droits des personnes LGBTQIA+ : combattre les idées d'extrême droite.....	25
Les mensonges du RN sur la « défense »de la fonction publique.....	29

FICHE GÉNÉRALE

LA LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE EST UN FIL ROUGE DE L'ACTIVITÉ DE LA CGT. LA PROGRESSION DE CETTE MENACE A RENDU CETTE DIMENSION DE NOTRE ENGAGEMENT PLUS FONDAMENTALE QU'ELLE NE L'A JAMAIS ÉTÉ. LA SITUATION DE CRISE SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET DÉMOCRATIQUE SERT DE CARBURANT À L'EXTRÊME DROITE ET ACCÉLÈRE LA RECOMPOSITION POLITIQUE AUTOUR DE SES IDÉES. LA SÉQUENCE DE LA RÉFORME DES RETRAITES ET LE PASSAGE EN FORCE DU GOUVERNEMENT, EN AGGRAVANT CES TROIS DIMENSIONS DE LA CRISE ACTUELLE, LUI A AINSI OUVERT UN BOULEVARD.

Les multiples impostures de l'extrême droite doivent être dénoncées sans relâche à commencer par l'imposture sociale. Ce courant politique prospère sur la détresse et le désespoir résultant des politiques antisociales des gouvernements néolibéraux mais il n'a jamais été et ne sera jamais l'allié des travailleurs. Refusant le gel des loyers, l'indexation des salaires sur l'inflation, la hausse du Smic il se place toujours en soutien zélé des intérêts du patronat. Une fois au pouvoir, il accélérerait les politiques libérales au profit du grand patronat en augmentant encore la brutalité de la répression des mouvements sociaux.

L'extrême droite se présente également comme un recours démocratique face à l'autoritarisme des gouvernements néolibéraux, il est essentiel de dénoncer cette imposture en rappelant les menaces qui pèseraient sur les libertés publiques et démocratiques si elle arrivait au pouvoir. Malgré le lissage de son image, le RN est et reste un parti fasciste résolument hostile aux libertés publiques, aux droits démocratiques, à la liberté de manifester, de se réunir, de créer des associations, syndicats, partis, etc. Sa pratique dans les collectivités territoriales qu'il dirige laisse présager de ce qu'il pourrait faire une fois au pouvoir. Citons par exemple la fermeture de locaux associatifs et/ou la suppression des subventions aux associations qui ne portent pas la vision du monde raciste du RN... Les procédures bâillon à l'encontre des opposants, l'utilisation de la police municipale et parfois nationale comme milice politique, entrave à la liberté de la presse... Et la liste pourrait être plus longue encore.

Le racisme doit aussi être clairement identifié comme le ressort principal du vote d'extrême droite. La logique de préférence nationale centrale chez le RN n'est rien d'autre qu'une logique de ségrégation raciale. Entendant préserver la clé de répartition financière du capitalisme libéral qui octroie tout aux actionnaires et les miettes pour le reste de la population il lui faut donc, pour s'assurer un minimum de base sociale, allouer ces miettes en priorité à son électorat supposé, classes moyennes blanches effrayées par le déclassement, en leur garantissant un accès privilégié aux pres-

tations sociales, au logement, etc. Ce système en plus d'être absolument indigne rend les luttes collectives plus difficiles encore, en divisant les travailleurs selon leur origine, couleur de peau, religion réelle ou supposée, etc. Les seuls gagnants d'un tel système sont les exploiteurs qui pourront tranquillement opposer les travailleurs entre eux pour faire reculer les droits de tous. Notre volonté de construire une société libérée de l'exploitation et de toute forme de discrimination nous place forcément en opposant naturel à cette logique. Le racisme et l'antisémitisme restent au cœur du logiciel de l'extrême droite et ce rappel est particulièrement important dans une période où ces questions sont instrumentalisées, où l'extrême droite prétend lutter contre l'antisémitisme en promouvant un autre racisme... Le racisme et l'antisémitisme sont indissociables et minimiser l'un revient toujours à minimiser l'autre.

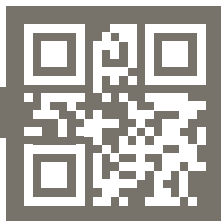
La CGT lutte également concrètement contre les idées racistes qui alimentent l'extrême droite en organisant les travailleuses et travailleurs sans-papiers, en luttant avec elles et eux pour leur régularisation, en rendant visible le combat de ce salariat précarisé et privé de droits. C'est une question de principes et de valeurs.

Dans cette lutte contre le racisme, l'unité syndicale est importante et la CGT en a bien conscience en étant à l'initiative de la campagne intersyndicale contre le racisme, la xénophobie, et l'antisémitisme au travail.

Au-delà de cette campagne, travailler à l'unité la plus large contre l'extrême droite, ses idées et ses organisations est indispensable, l'histoire l'a d'ailleurs démontré de multiples fois. La création d'une formation commune avec la FSU sur la lutte contre les idées d'extrême droite va dans ce sens comme l'implication d'un grand nombre de nos organisations dans le collectif VISA (Vigilance et initiatives syndicales antifascistes). Des liens solides et durables se sont également construits avec une partie du monde associatif ainsi qu'au sein de la société civile. La participation de la CGT à l'initiative « 1 001 territoires pour la fraternité » avec une part conséquente du mouvement associatif vont dans le sens de pérenniser ces cadres d'échanges et de travail en commun. Le travail avec les collectifs et associations féministes est tout aussi important à un moment où l'extrême droite nourrit les idées patriarcales, tout en essayant d'instrumentaliser la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à des fins racistes.

Continuer de faire grandir notre capacité à riposter contre la montée des idées d'extrême droite et à outiller nos militants pour mener cette bataille est un objectif fondamental.

Les fiches thématiques CGT vont dans ce sens, et sont complémentaires de nos orientations et repères revendicatifs. Elles doivent être popularisées dans toute notre organisation, afin de gagner une meilleure appropriation du sujet.



INDUSTRIE : UN PROGRAMME EN TROMPE-L'ŒIL

PENDANT DES ANNÉES, LE PATRONAT AFFICHAIT UNE HOSTILITÉ OUVERTE AU FRONT NATIONAL PUIS AU RASSEMBLEMENT NATIONAL, PERÇU COMME UN PARTI DANGEREUX POUR LES AFFAIRES : RISQUE DE SORTIE DE L'EURO, PROTECTIONNISME, INSTABILITÉ POLITIQUE, PERTE DE CRÉDIBILITÉ INTERNATIONALE.

Mais depuis l'abandon par le RN de la sortie de l'euro et de ses positions les plus ouvertement « souverainistes », le discours économique du parti s'est profondément transformé. Il s'aligne désormais largement sur la politique de l'offre prônée par le patronat. Le Rassemblement national est ainsi devenu un interlocuteur fréquentable pour une partie du patronat, sans que celui-ci aille jusqu'à appeler à voter pour lui.

Même si le RN entretient un double discours, en se présentant comme le défenseur des artisans, commerçants et des PME, il reprend dans les faits, les revendications du grand patronat. Son rapport parlementaire sur les « freins à la réindustrialisation » (2025), porté par Jean-Philippe Tanguy, en est une parfaite illustration : il reprend presque mot pour mot les propositions du Medef et des fédérations industrielles, sans jamais intégrer ni les besoins ni la voix des travailleuses.

Les votes du RN au Parlement confirment ce choix : soutien à la loi Duplomb – qui favorise l'agro-industrie au détriment de la santé publique et de la biodiversité –, adoption de la loi de « simplification » – qui affaiblit les protections environnementales et sociales –, appui à un moratoire sur les énergies renouvelables – au bénéfice des grands acteurs du nucléaire.

Pour le parti d'extrême droite, la défense de l'emploi passe avant tout par l'application des mesures favorables au capital, telles que l'allègement de la fiscalité sur le capital et la baisse des cotisations sociales des employeurs. Cette ligne illustre bien son attachement au système d'exploitation capitaliste.

Dans son programme de 2022 pour les élections présidentielles, et de 2024 pour les élections législatives, le RN a appelé notamment à :

- Poursuivre la baisse des impôts de production (CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), pour stimuler les implantations industrielles en France ;
- Supprimer la fiscalité sur les transmissions des TPE/PME/ETI en contrepartie d'un engagement à en rester propriétaire pendant au moins 10 ans. Exonérer d'impôts sur les sociétés pendant 5 ans les entreprises créées par un jeune de moins de 30 ans ;
- Créer un fonds souverain français pour augmenter la rémunération de l'épargne nationale et l'orienter vers les secteurs stratégiques, l'industrie et l'innovation ;
- Réduire l'empreinte carbone de la France en soutenant les relocalisations industrielles et en favorisant les acteurs locaux dans la commande publique (circuits courts, priorité nationale, préférence européenne...);
- « Supprimer les 400 000 normes » jugées inutiles ;
- Mettre en place un moratoire de 5 ans sur toute nouvelle contrainte sociale ou environnementale ;
- Réduire les délais et procédures administratives pour les projets industriels ;
- Étendre des dispositifs fiscaux (CIR, suramortissement) à la robotisation des PME et ETI ;
- Planifier l'investissement dans les « industries du futur » ;
- Réorienter la formation vers les besoins exprimés par les branches professionnelles ;
- Créer un « chèque apprentissage/alternance » financé par l'État ;
- Construire 20 EPR2 et des petits réacteurs modulaires (SMR : small modular reactor) ;
- Prolonger la durée de vie des centrales existantes ;
- Instaurer un moratoire sur l'éolien et le solaire, avec un développement limité du photovoltaïque national.



POUR LES DROITS DES FEMMES : COMBATTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

QUELS QUE SOIENT LES PARTIS D'EXTRÊME DROITE, TOUS ENTENDENT DÉCIDER À LA PLACE DES FEMMES DE CE QUI SERAIT BON POUR ELLES - ET SURTOUT, DE CE QU'IL CONVIENTRAIT QU'ELLES SOIENT POUR LES HOMMES. LEURS REVENDICATIONS ENTÉRINENT L'ORDRE PATRIARCAL, VOIRE LE RADICALISENT.

Le discours idéologique des extrêmes droites repose sur des procédés rhétoriques identifiables qui, une fois déconstruits, révèlent la valeur essentielle sur laquelle ils se fondent : la domination de quelques-uns sur les autres. Les affirmations péremptoires, les raccourcis, les amalgames se substituent à une pensée complexe qui prend en compte la diversité et la nécessité de justice sociale. Par cette simplicité apparente, ce faux « bon sens », ils risquent de séduire. Il appartient aux militantes et militants de la CGT de s'outiller pour les combattre.

Contrôle du corps et de la vie des femmes

L'extrême droite valorise la figure de la femme comme « pilier de la famille fantasmée », en lieu et place des femmes et des familles réelles. Elle défend de longue date la « préférence nationale » et la « préférence familiale ». Dans ce cadre, les femmes françaises sont assignées à la fonction de reproduction « pour la nation », dans le but d'accroître la natalité. La « famille française » – le couple hétérosexuel, marié, avec des enfants – est considérée comme la cellule de base de l'ordre social, moral, et national. Cette vision conduit à une répartition des fonctions qui cantonne les femmes à un rôle de mère et d'épouse qui reste au foyer.

Référence majeure de l'extrême droite catholique, la Vierge Marie représente l'image d'une femme qui se dévoue, se sacrifie, et qui n'existerait qu'à travers l'homme « qu'elle met au monde ». Marie est souvent associée à Jeanne d'Arc, ou à d'autres figures historiques, comme des reines (Blanche de Castille par exemple). Elle construit l'image d'un « idéal féminin » fondé sur la pureté, le dévouement, soit par la virginité, soit par la maternité, au détriment de toute autonomie personnelle. De plus, la figure de Marie est instrumentalisée afin d'exalter une civilisation occidentale et chrétienne tandis que celle de Jeanne d'Arc est mobilisée régulièrement pour dénoncer « l'invasion étrangère », et stigmatiser les immigrés.

Les communications de l'extrême droite sont sans équivoque, elles prétendent que « La natalité française s'effondre... alors que l'immigration augmente encore [...] Cette évolution est particulièrement inquiétante... Elle est la conséquence directe des attaques en règle contre la politique familiale menées par les gouvernements de François Hollande et poursuivies par celui d'Emmanuel Macron » accusés de préférer « subir une immigration de masse plutôt que de promouvoir une véritable politique familiale et nataliste ». Non ! Les femmes ne sont et ne seront pas les « ventres » de la société.

Maternité et travail domestique : des stratégies coercitives sous l'apparence de nouveaux droits

Certain-es ont pu être séduit-es par les propositions de « revenu pour les mères au foyer » (2012), de « droit des femmes à rester chez elles » (2016), puis de « libre répartition du congé parental » (2017). Dans tous ces cas, il s'agit uniquement d'entériner le cantonnement des femmes à la sphère familiale et au travail domestique. Les arguments avancés pour soutenir ces propositions sont explicites : en mars 2016, l'eurodéputé Front national (FN), Dominique Martin, affirmait que cela « aurait l'avantage de libérer des emplois », de « donner une meilleure éducation à nos enfants », et de « sécuriser nos rues parce qu'ils n'y traîneraient pas et ne seraient pas soumis à la drogue ». Plus récemment, en septembre 2023, Jocelyn Dessigny, député RN, déjà sanctionnée pour propos sexistes, déclarait : « Nous partons du principe qu'une mère au foyer est peut-être mieux à la maison à s'occuper des enfants... Je suis choquée par vos idées liberticides selon lesquelles les femmes n'auraient pas le droit de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants et devraient les confier à d'autres ».

Ces discours simplistes reflètent la logique des idéologies d'extrême droite : à des problèmes complexes d'éducation, de santé publique et de société, elles répondent par l'assignation des femmes à la vie domestique. Insidieusement ces idéologies font peser sur les femmes la responsabilité des dysfonctionnements de la société.

Le revenu pour « travail domestique » assigne les femmes à celui-ci tandis que la prétendue « libre » répartition du congé parental n'est en aucun cas « libre ». Dans une société sexiste, marquée par les inégalités salariales, ce sont les femmes qui renoncent à leur carrière pour répondre aux nécessités domestiques. Pour la CGT, le droit au travail des femmes est fondamental, car il garantit leur reconnaissance sociale et leur indépendance économique, conditions essentielles de l'autonomie et du libre choix.



Droits des femmes : Campagne contre l'extrême droite

Des idéologies opposées au droit à l'avortement

Historiquement, l'extrême droite s'est toujours opposée au droit à l'avortement. Les eurodéputé-es de ce groupe ont voté contre le « paragraphe 45 » qui stipule que les femmes doivent avoir le contrôle de leur corps et de leurs droits sexuels et reproductifs, notamment par l'accès à la contraception et à l'IVG. L'eurodéputé Aymeric Chauprade dénonçait ainsi « un éloge de la culture de mort par le soutien qu'il apporte à l'avortement », présenté comme une « arme de destruction massive contre la démographie européenne ».

Et si Marine Le Pen affirme accepter le droit à l'avortement, les positions de son parti démontrent l'inverse, comme Marion Maréchal, qui déclarait vouloir supprimer les subventions au planning familial. Marine Le Pen, quant à elle, voulait imposer au planning familial « d'aider les femmes à poursuivre leur grossesse... »

De plus, lors de la constitutionnalisation de l'avortement le 4 mars

2024, seuls 46 des 88 membres du RN se sont prononcé-es en faveur de l'inscription pour la « liberté garantie des femmes de recourir à l'IVG ». Les déclarations de l'extrême droite, toujours à travers Marion Maréchal parlent d'elles-mêmes : « Notre pays est envahi, nos grands-mères violées par des QOTF, l'islamisme égorge dans nos rues, nos agriculteur-ices se suicident mais on va réunir le congrès lundi pour inscrire l'avortement, aucunement menacé, dans la constitution », et Edwige Diaz (RN) estime qu'il y a « d'autres urgences ». Les positions des eurodéputé-es RN sur l'inscription du droit à l'avortement dans la charte des droits fondamentaux de l'UE en avril 2024 reflètent leur frilosité sur le sujet. Quant à Jordan Bardella, il s'est abstenu et la grande majorité a voté contre. Déjà en 2020 et 2022, le RN était opposé à la condamnation de la Pologne, qui interdit l'avortement en dehors des incestes, viols ou de mise en danger directe de la santé de la mère.

Des idéologies qui relèvent de la « culture du viol »

La « culture du viol » est un concept sociologique apparu aux États-Unis qui désigne un ensemble de comportements et d'attitudes qui minimisent, normalisent voire encouragent le viol (Judith Butler, philosophe et féministe américaine).

Le parti Reconquête, d'Éric Zemmour, créé en 2021 désigne les femmes et le féminisme comme l'ennemi. Réduites, par Zemmour, à la fonction reproductrice et d'objets sexuels, elles seraient à l'origine d'un « affaiblissement » du pays. Le masculinisme qu'il promeut, valorise les agressions sexuelles car étant « représentatives » des qualités viriles.

Le Rassemblement national, lui, poursuit une autre stratégie : il affiche un féminisme de façade, dans le seul but de promouvoir des politiques xénophobes et sécuritaires en amalgamant violences, immigration et islamisme, suspectant tout étranger d'en être la cause.

D'autres collectifs d'extrême droite participent à la remise en cause des avancées féministes, comme « Antigones » qui critique la marchandisation des corps, mais promeut des « méthodes naturelles » de régulation des naissances plutôt que la contraception, tout en combattant le concept de féminicide ; ou le groupe identitaire Némésis, qui se prétend féministe, mais attaque régulièrement les manifestations parisiennes en faveur des droits des femmes et contre les violences sexistes et sexuelles.

Hier comme aujourd'hui, les dimensions racistes, xénophobes et nationalistes s'articulent avec la dimension sexiste. Assumées par les responsables politiques, elles tentent de se diffuser dans la société.

À cela la CGT répond que les droits des femmes s'appuient sur des valeurs auxquelles on ne doit pas déroger, notamment celles de l'égalité et de la réciprocité des droits des femmes et des hommes.

Inégalités salariales : l'extrême droite substitue aux résultats de la recherche un discours péremptoire

La réalité des écarts de salaire selon le genre est contestée par l'extrême droite : « loufoque » pour Éric Zemmour, qui considère que les « femmes sont libres » de choisir des métiers mieux payés et que « beaucoup de femmes choisissent du temps partiel pour élever leurs enfants, donc pourquoi les en empêcher ».

Il s'agit d'une rhétorique qui nie les réalités du système patriarcal, qui perdurent et neutralise ainsi les causes des inégalités. Pourtant, le Conseil d'analyse économique évalue en 2024 à 30 % les inégalités salariales. De nombreuses études pointent la dévalorisation des métiers féminisés, les temps partiel et temps non complets imposés...

Alors, les temps partiels seraient-ils vraiment un choix ? L'économiste et chercheuse Séverine Lemièrre confirme que « quand un enfant arrive dans une famille, c'est la mère qui va arrêter son activité ou la réduire ». Elle ajoute que de nombreux métiers très féminisés comme ceux de la grande distribution ou des services d'aide à la personne sont proposés uniquement à temps partiel, ne laissant aucun choix aux femmes. L'argumentaire de l'extrême droite s'inscrit donc bien dans des stéréotypes patriarcaux.

Le vote des femmes pour l'extrême droite

Longtemps inférieur à celui des hommes, le vote féminin pour le RN s'est « normalisé » à compter de 2012. Lors des élections législatives de juillet 2024, les femmes représentaient la moitié des électeur-rices du RN et elles étaient même plus nombreuses que les hommes pour les élections européennes de juin 2024.

Ceci est lié aux stratégies de communication de Marine Le Pen, qui a su jouer sur son image de femme active et mère divorcée. Cela témoigne en creux de l'importance des aspirations à l'égalité, puisque Zemmour, avec sa ligne masculiniste et réactionnaire, a des intentions de vote venant des femmes nettement plus faibles. Aussi, cela doit nous amener à travailler l'égalité femmes-hommes dans la vie syndicale, professionnelle et dans la société si nous voulons que les salarié-es se détournent des extrêmes droites.

Droits des femmes : Campagne contre l'extrême droite

Le féminisme de lutte des classes de la CGT

L'extrême droite caricature le féminisme en le réduisant à une « lutte des sexes » et le taxe d'être « petit bourgeois » tout en occultant le rôle central du capital dans la désindustrialisation. Pourtant, l'accès des femmes aux concentrations ouvrières a été un moteur dans les luttes sociales. Mais la désindustrialisation s'est accompagnée d'un prolétariat précaire, très féminin, marqué par des temps partiels et des salaires en dessous du Smic, et une pénibilité peu prise en compte. L'égalité n'est absolument pas réalisée aujourd'hui et encore moins pour les femmes du monde ouvrier. Nous nous heurtons à des résistances puissantes d'hommes qui ne veulent rien céder de leur pouvoir. En témoigne cette vague masculiniste qui déferle en France comme dans le monde.

Le féminisme de classe de la CGT s'articule entre la lutte contre l'exploitation et celle contre les dominations. Nous articulons en effet, la lutte des classes et la lutte contre les discriminations sexistes et raciales. Nous portons un syndicalisme de lutte des classes au sens de Marx, qui ne mélange pas la classe et la catégorie sociale. En même temps, nous savons que la lutte des classes ne suffit pas à émanciper les femmes des rapports de domination, qui s'expriment différemment selon la catégorie sociale. Enfin, nous nous inscrivons en faux contre ce féminisme opportuniste de la classe dirigeante selon lequel il suffirait d'améliorer la situation de quelques femmes par le haut pour améliorer le sort de toutes.

Les extrêmes droites sont à l'opposé des valeurs défendues par la CGT :

- Le droit des femmes à travailler et donc à être autonome dans leurs choix de vie ;
- L'égalité réelle femmes-hommes au travail, égalité salariale, égalité de carrière : garantir l'égalité salariale par de réelles sanctions pour les entreprises et administrations qui discriminent, la revalorisation des métiers à prédominance féminins, la fin des temps partiels de moins de 24 heures par semaine ;
- Le soutien à la parentalité : l'allongement des congés maternité et paternité, revalorisation du congé parental qui est un levier indispensable à un meilleur partage, l'élaboration d'un grand plan de création de places en crèches et des droits garantis par la loi à 10 jours pour enfants malades (sans jours de carence) pour tous les parents d'enfants de moins de 12 ans ;
- Un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance ;
- Des mesures effectives pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour protéger les femmes victimes de violences ;
- Un accès libre et remboursé à la contraception et à l'IVG sur tout le territoire, la suppression de la double clause de conscience spécifique à l'IVG et l'allongement du délai d'IVG ;
- La mixité des filières de formation et des métiers ;
- La fin des stéréotypes de genre et du sexisme à l'école et dans les médias.

LA CGT PROPOSE DES FORMATIONS SYNDICALES POUR :

- Combattre les idées d'extrême droite ;
- Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail, dans la vie et à la CGT ;
- Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et hommes ;
- Agir pour l'égalité sans distinction liée à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre
- Des fédérations organisent des formations plus spécifiques sur les pédagogies féministes ou la lutte contre les stéréotypes, réussir l'égalité dans la CGT...

OUTILS ET STRATÉGIES DE LA CGT

La CGT met à disposition de nombreuses ressources sur un site dédié à l'égalité femmes-hommes :

<http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/> pour gagner l'égalité et lutter contre le sexisme et les violences au travail :

- Sexisme, discriminations, maternité : connaître les droits des femmes au travail ;
- Chiffres, états des lieux, propositions : se tenir informé-e de l'actualité de l'égalité professionnelle ;
- Guides, accord type : agir pour gagner l'égalité professionnelle et mettre fin aux violences dans le privé comme dans le public ;
- Affiches, tracts, illustrations, vidéos : tous les outils pour se mobiliser, se former, s'informer et agir.

<http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/>



DEPUIS 2010, UNE PROGRESSION CONTINUE MARQUÉE EN EUROPE

LA QUASI-TOTALITÉ DES PAYS EUROPÉENS COMPTAIENT DES FORMATIONS D'EXTRÊME DROITE, AU SEIN DE LEUR PARLEMENT EN 2023. NEUF D'ENTRE EUX, DÉPASSAIENT MÊME LES 20 %. AU CUMUL DES VOIX D'EXTRÊME DROITE, LA FRANCE SE CLASSE EN HUITIÈME POSITION. EN 2024 AUX LÉGISLATIVES, LES PARTIS DE MARINE LE PEN, ÉRIC ZEMMOUR ET ÉRIC CIOTTI ONT RECUEILLI 34 % DES VOIX. SOIT 10 POINTS DE PLUS QU'EN 2022. PAR AILLEURS, VOX EN ESPAGNE OU CHEGA AU PORTUGAL, PARTIS PLUS RÉCENTS, ONT RÉALISÉ DES PERCÉES ÉLECTORALES CES DERNIÈRES ANNÉES.

Une extrême droite hétérogène au Parlement européen

Les partis d'extrême droites présents au Parlement européen ne siègent pas sous une bannière unique :

- Les Italiens de Fratelli d'Italia et les Polonais du PiS sont membres du groupe **Conservateurs et réformistes européens** (CRE). Tout comme les élu-es du Parti des Finlandais et quatre eurodéputé-es français exclus 2024 du parti Reconquête d'Éric Zemmour ;
- Les eurodéputé-es italien-nes affilié-es à la Ligue et leurs homologues néerlandais issus du Parti pour la liberté siègent quant à eux au sein du groupe des **Patriotes pour l'Europe** (PfE), à côté des élu-es du Rassemblement national (RN) et du Fidesz de Viktor Orbán ;

Un troisième groupe d'ED a vu le jour en 2024 : **Europe des nations souveraines** (ENS). Il est constitué pour moitié (13 sur 25) de l'AfD (Alternative pour l'Allemagne). ENS compte également l'eurodéputée de Reconquête, Sarah Knafo.

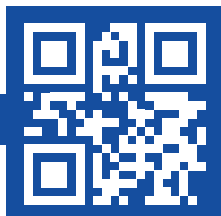
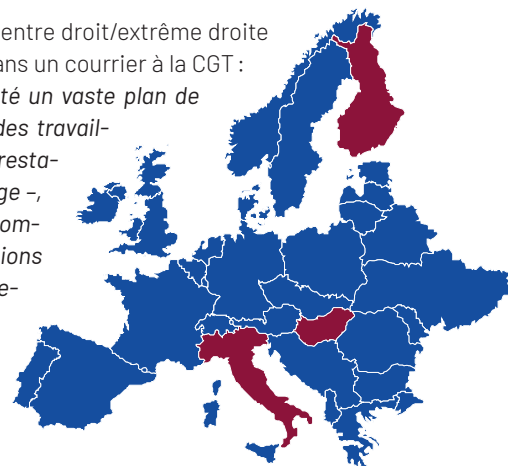
Entre 2019 et 2024, le nombre d'eurodéputé-es d'extrême droite est passé de 127 à 191, soit de 18 à 26 %. Le nombre d'eurodéputé-es français-es d'extrême droite est passé quant à lui de 19 à 35 avec 38 % des voix.

L'extrême droite au pouvoir : quelques exemples de politiques antisociales et réactionnaires

Finlande : Depuis juin 2023, une coalition centre droit/extrême droite dirige le pays. Le syndicat SAK témoigna dans un courrier à la CGT : « Dès son arrivée au pouvoir, elle a présenté un vaste plan de coupes budgétaires, réduction des droits des travailleur-euses – dont le droit de grève – et des prestations sociales – dont les allocations-chômage –, en contournant les négociations. De nombreuses mesures transgressent les conventions de l'OIT. Le gouvernement envisage maintenant de modifier le système de négociation collective en faveur des employeurs, au détriment des représentant-es des salarié-es. Les syndicats finlandais résistent. Ils ont appelé à des grèves qui ont reçu le soutien d'une majorité de travailleur-euses. »

Italie : Depuis octobre 2022, le gouvernement de Giorgia Meloni multiplie les attaques contre les droits civils, sociaux et du travail : contre les droits des femmes et des migrant-es, le droit de grève et refuse d'introduire un Smic. L'équivalent du RSA a été supprimé, les critères de départ à la retraite durcis au détriment de tous-tes et particulièrement des femmes, tandis que les aides exceptionnelles aux entreprises se poursuivent. Le gouvernement favorise la précarisation du monde du travail (décret « 1^{er} mai »), réduit les moyens des services publics, tout en engageant des réformes constitutionnelles renforçant les pouvoirs de la Première ministre.

Hongrie : Le gouvernement de Viktor Orbán a progressivement restreint les droits reproductifs ces dernières années par une loi adoptée en 2022, confrontant les personnes voulant recourir à l'IVG aux « fonctions vitales » du fœtus, notamment par l'écoute des battements de son cœur. Viktor Orbán a également privatisé l'ensemble de l'audiovisuel public.



l'extrême droite en Europe | Campagne contre l'extrême droite

L'extrême droite demeure influente dans d'autres pays européens

La **Pologne** n'appartient plus au club des États européens gouvernés par l'extrême droite. En 2023, le parti ultraconservateur Droit et justice (PiS), au pouvoir depuis 2015, a été renversé par la coalition emmenée par l'europhile Donald Tusk. Mais il doit toutefois cohabiter d'abord avec le président, Andrzej Duda, l'un des leaders du PiS, puis Karol Nawrocki, membre du PiS également, élu président en 2025. Il dispose d'un important pouvoir de veto sur les textes législatifs et donc peut influencer la politique, intérieure comme extérieure.

En **Belgique**, Bart De Wever dirige la coalition gouvernementale depuis le 3 février 2025. Il est le leader de l'Alliance néo-flamande (N-VA), formation nationaliste classée à l'extrême droite. Il gouverne avec 4 partis : le N-VA, les sociaux-démocrates flamands (Vooruit), les chrétiens-démocrates flamands (CD & V), et les libéraux wallons des Engagés et du Mouvement réformateur. Le N-VA siège dans le groupe CRE aux côtés de Fratelli d'Italia et du PIS au Parlement européen.

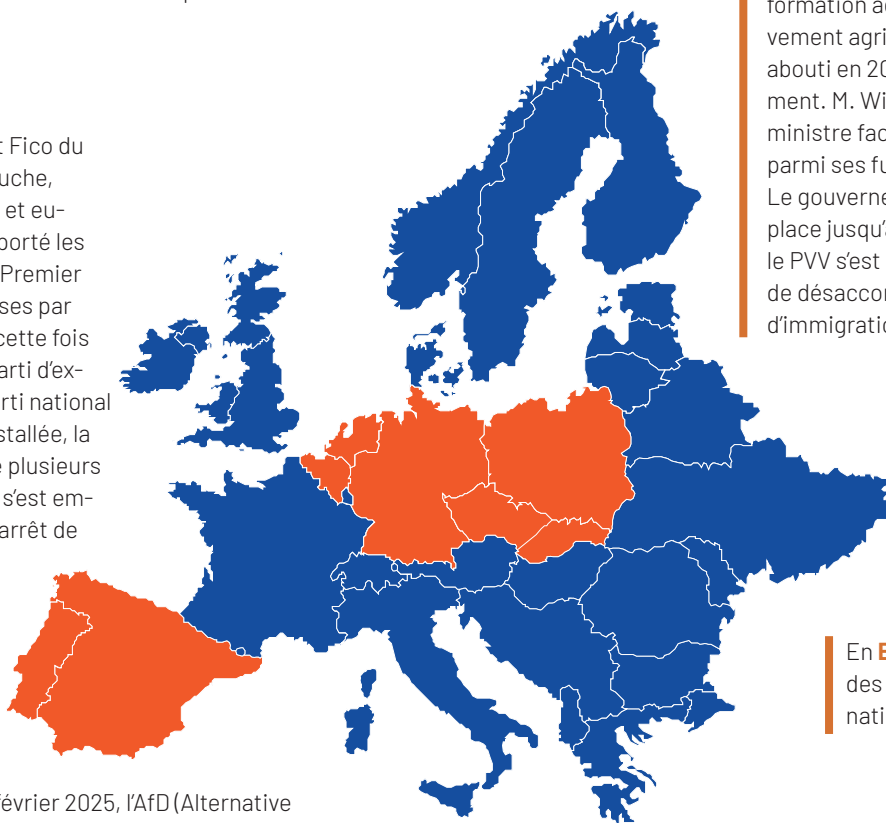
En **Slovaquie**, Robert Fico du Smer-SD – centre gauche, aujourd'hui populiste et eurosceptique –, a remporté les législatives en 2023. Premier ministre à deux reprises par le passé, il s'est allié cette fois pour gouverner, au parti d'extrême droite SNS (Parti national slovaque). À peine installée, la coalition, qui compte plusieurs ministres prorusses, s'est empressée d'annoncer l'arrêt de l'aide à l'Ukraine.

En **Allemagne**, En février 2025, l'AfD (Alternative pour l'Allemagne) enregistrait ses meilleurs résultats lors d'élections fédérales allemandes.

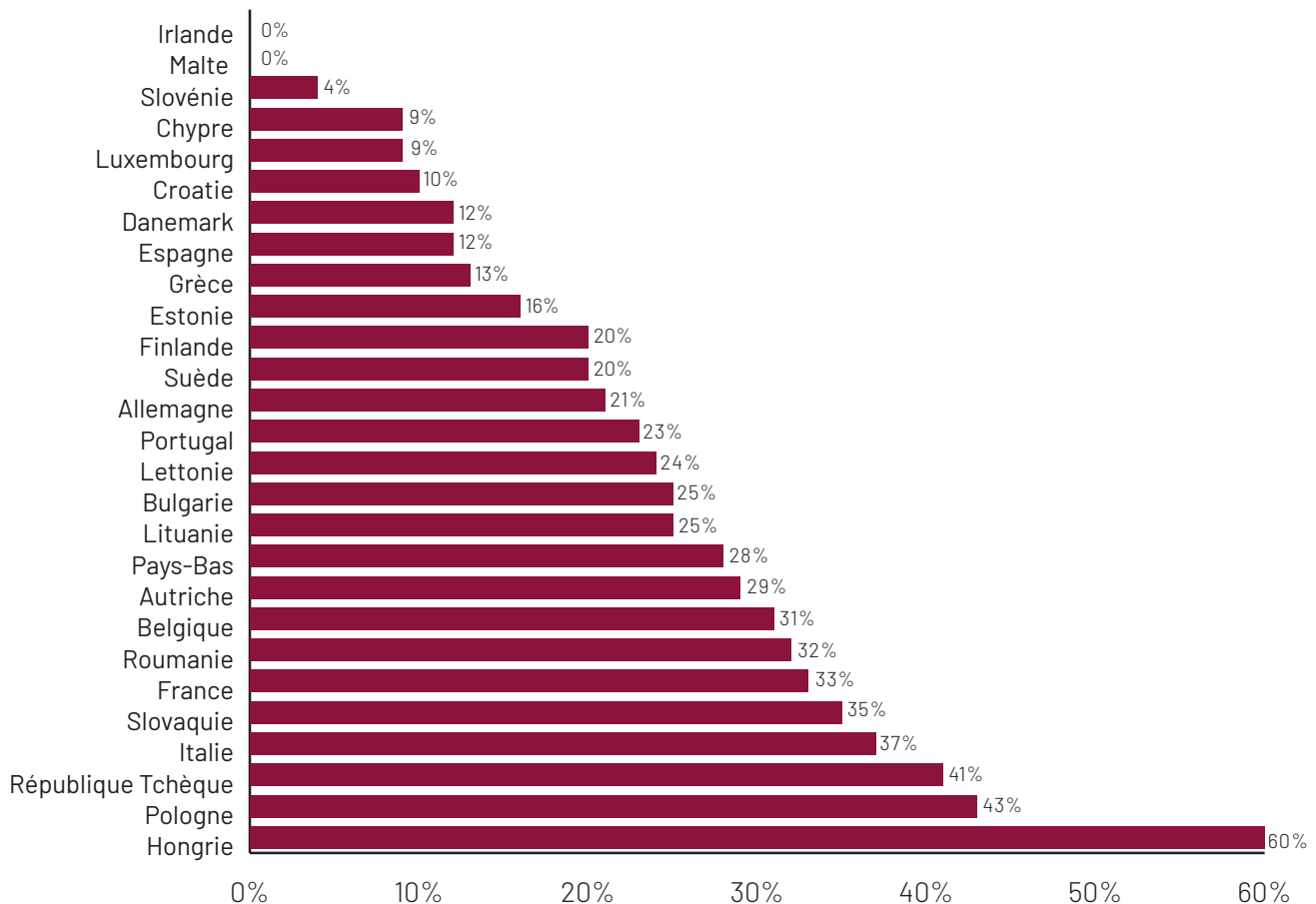
Au **Portugal**, en mai 2025, Chega, atteignait des scores inédits depuis la fin de la dictature de Salazar.

En **République tchèque**, Petr Fiala, Premier ministre depuis 2021, est le chef du Parti démocratique civique (ODS), parti de droite libérale, atlantiste et conservateur sur les questions sociales. Pourtant, ses députés siègent au Parlement européen dans le groupe CRE aux côtés de Fratelli d'Italia et du PIS.

Aux **Pays-Bas**, le Parti pour la liberté (PVV), dirigé par Geert Wilders, d'extrême droite nationaliste, islamophobe et europhobe, a remporté les élections législatives de 2023 avec 23,5 % des voix. Il a ensuite engagé de longues négociations pour former une coalition avec les centristes du Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD), le parti Nouveau Contrat social (NSC) de centre droit et une formation agrarienne de droite, le Mouvement agriculteur citoyen (BBB) qui a abouti en 2024, à un accord de gouvernement. M. Wilders a renoncé à être Premier ministre face aux réticences qu'il suscitait parmi ses futurs partenaires de coalition. Le gouvernement de coalition est resté en place jusqu'au 3 juin 2025, date à laquelle le PVV s'est retiré de la coalition en raison de désaccords sur les politiques d'asile et d'immigration.



Source : www.touteleurope.eu – mai 2025



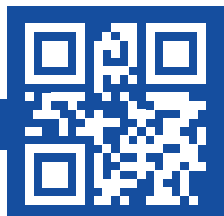
Les votes significatifs du Rassemblement national au Parlement européen

Le Rassemblement national a systématiquement voté contre des textes décisifs en faveur des droits sociaux, d'égalité et de justice sociale tels que :

- **La directive pour la mise en place du salaire minimum en Europe**, votée en 2022, avec pour objectif d'assurer un salaire « suffisant pour un niveau de vie décent ». Cette mesure devrait permettre de relever de 20 % en moyenne les salaires de 25 millions d'Européen·nes, essentiellement dans les pays de l'Est et de réduire ainsi le dumping social entre les travailleur·euses au sein de l'Union ;
- **Une directive en faveur de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes** en 2022 qui vise l'instauration d'un cadre minimal pour renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les sexes. Celle-ci prévoit notamment des outils d'évaluation non sexistes des emplois, garantit le droit à l'information sur les rémunérations pour les travailleur·euses et introduit un renversement de la charge de la preuve en cas de non-respect des obligations de transparence par l'employeur ;
- **La revalorisation des personnels soignants** : pour améliorer les conditions de travail et favoriser le recrutement dans le secteur des soins. Le parlement a voté une recommandation visant l'ouverture de négociations pour améliorer les salaires et les conditions de travail, garantir des normes plus élevées en matière de santé et de sécurité au travail, s'attaquer aux stéréo-

types de genre, ratifier et mettre en œuvre la convention 189 de l'OIT (datant de 2011) consacrée à l'encadrement du travail domestique pour des conditions de travail décentes ;

- **Le renforcement du dialogue social dans les comités d'entreprise** : face à la concentration croissante des entreprises à l'échelle européenne, les syndicats ont poussé à la révision de la directive sur les CE européens pour favoriser la démocratie au travail. Malgré l'opposition féroce du patronat, le parlement a donné son feu vert pour consolider les droits des Comités d'entreprise européens et les rendre effectifs ;
- **La lutte contre les abus des multinationales** : en 2021, le Parlement vote le devoir de vigilance. Ce texte vise à tenir responsables les multinationales en cas de violations des droits humains – comme le recours au travail forcé – ou des détériorations environnementales perpétrées par leurs sous-traitants pour les matières premières par exemple, partout dans le monde ;
- **Une résolution visant à réduire les inégalités**, et la pauvreté des travailleurs·euses en 2021 ;
- **De nouvelles règles sur les stages en 2022**, visant à freiner l'exploitation de stagiaires dans les entreprises ;
- **Une résolution sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes** et la violence domestique en 2023 ;
- **La mise en œuvre de la stratégie en faveur de l'égalité des personnes LGBTQIA +** pour la période 2020-2025 en 2024 ;
- Une résolution en faveur de la justice raciale, de la non-discrimination et de la lutte contre le racisme dans l'UE en 2022.





AGIR SYNDICALEMENT CONTRE L'EXTRÊME DROITE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE AVEC LA CES

La CGT est membre de la Confédération européenne des syndicats (CES) et agit en son sein pour développer des campagnes de lutte contre l'extrême droite.

En 2021, la CES a adopté une feuille de route qui vise à intégrer la lutte contre l'extrême droite dans toutes les composantes de ses organisations affiliées.

La feuille de route s'attache en premier lieu à définir les contours de l'extrême droite.

La CES s'appuie sur son organisme de formation l'ETUI (l'Institut syndical européen) pour former, échan-

ger sur les pratiques, les contenus de formation et constituer un réseau d'interlocuteurs dédiés. À ce titre l'ETUI a déjà organisé plusieurs cycles de formation depuis 2022 qui s'adressent en particulier aux responsables de la formation syndicale mais aussi aux militants des exécutifs syndicaux.

Enfin, la CES souligne qu'il n'existe pas de remède miracle ni de solution unique. La lutte contre l'extrême droite repose sur l'unité syndicale, l'échange d'expériences et la solidarité entre organisations à l'échelle européenne.



POUR LE RN, LES RICHESSES PRODUITES PAR LE TRAVAIL DOIVENT SERVIR AU CAPITAL

Plusieurs propositions du Rassemblement national visent à faire croire aux salariés qu'il défend leurs intérêts. Parmi elles figurent notamment :

- La suppression du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans instauré par la réforme ;
- Le retour à 62 ans comme âge légal de départ à la retraite.

Dans la réalité, ces annonces s'accompagnent de contreparties profondément défavorables aux salariés.

L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 en est une illustration. Par leur mobilisation contre cette loi, les salarié-es ont exprimé leur volonté d'une amélioration véritable de leur situation. Pourtant, si le RN affirme être favorable au retrait de cette réforme, voire à un retour à 60 ans de l'âge de départ, ce n'est pas pour renforcer les droits sociaux, mais avant tout pour offrir davantage de marges de manœuvre au patronat.

Leur projet reflète leur **imposture sociale**, puisqu'il prévoit notamment :

La disparition de la solidarité et du financement par les cotisations sociales ;

La poursuite des exonérations de cotisations sociales ;

La mise en place d'un système à points, fondé sur la capitalisation ;

- De fortes ambiguïtés sur l'âge légal, réel de départ à la retraite ;
- Des mesures discriminatoires et racistes en matière de contrôles exercés par les organismes de Sécurité sociale ;

- La défiscalisation des heures supplémentaires, qui fragilise les droits sociaux des travailleur-euses ;
- La suppression de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), favorable aux employeurs ;
- Des allègements supplémentaires de « charges sociales » pour les entreprises, sans contrepartie en matière d'emploi ou de conditions de travail ;
- Une prétendue hausse des salaires qui ne repose que sur l'exonération des cotisations sociales patronales.

Dans la même logique, le RN souhaite soumettre les 35 heures à des accords de branche. Or, ces accords pourraient abaisser le seuil de déclenchement des heures supplémentaires dans un sens défavorable aux salariés. Au lieu de renforcer la loi pour protéger ces derniers, le parti d'extrême droite les placerait ainsi à la merci du patronat.

Par ailleurs, le RN reste silencieux sur la dégradation des conditions de travail. Il s'oppose aux dispositifs de pénibilité, aux départs anticipés, ainsi qu'au renforcement des droits d'intervention des salariés, notamment leur capacité à se prononcer sur les choix stratégiques et de gestion des entreprises. Dans ce contexte, la sympathie affichée par la présidente du RN envers les femmes salariées précaires relève davantage de l'effet de communication que d'un engagement réel.

De plus, le RN évoque désormais un âge légal de départ à la retraite fixé autour de 62 ans, assorti de 42 annuités, et une retraite à 60 ans réservée aux carrières longues, sous conditions strictes :



début d'activité avant 20 ans et validation de 40 annuités. Mais, dans le même temps, loin de garantir un droit effectif au repos après une vie de travail, il promeut le développement du cumul emploi retraite, notamment dans les secteurs en tension comme la santé. Plutôt que de former, recruter et améliorer les conditions de travail, cette orientation organise le retour au travail de personnes ayant déjà cotisé toute leur vie, afin de faire fonctionner les services publics à moindre coût.

Le RN ne détaille par ailleurs aucun mécanisme de financement crédible. Il affirme vouloir financer ses propositions par la lutte contre la fraude sociale et fiscale, la réduction des dépenses liées aux étrangers, ainsi que par une hypothétique hausse de l'emploi et des salaires des Français. Cette position est d'autant plus problématique que, conformément aux revendications patronales, le RN défend le maintien des allègements de cotisations sociales patronales issus notamment de la suppression du CICE (baisse de 6 points de la cotisation maladie, renforcement des exonérations sur les bas salaires). Il s'oppose également à toute remise en cause de ces dispositifs, qu'il s'agisse de la réforme des allègements gé-

néraux ou de la limitation des exonérations liées à l'apprentissage.

Ces orientations réduisent durablement les recettes de la Sécurité sociale, sans créer d'emplois ni faire reculer le chômage. Or, le financement des retraites repose avant tout sur la création d'emplois et l'augmentation des salaires.

Garantir une retraite à 60 ans suppose donc de transformer en profondeur le mode de financement des cotisations, afin d'inciter les entreprises à embaucher et à augmenter les salaires. Ces pistes vont directement à l'encontre des intérêts du capital, ce qui explique le silence du RN à leur sujet.

Le parti d'extrême droite se contente ainsi de reprendre un mot d'ordre issu des mouvements progressistes, tout en le vidant de son contenu. En revanche, il adhère pleinement aux propositions des libéraux et des sociaux-libéraux – qu'il prétend pourtant combattre – en défendant, comme eux, la baisse des cotisations sociales patronales. Cela révèle le caractère profondément démagogique de ses promesses sociales.

L'EXTRÊME DROITE RESTE DANGEREUSE

Certains ont pensé que l'institutionnalisation progressive de l'extrême droite dans la vie politique française conduirait à un affaiblissement des violences et des discours les plus radicaux. Visiblement, ils se sont trompés ! C'est même l'inverse qui se produit.

Les thèmes portés par le Rassemblement national imprègnent largement le débat public, aujourd'hui, tandis que la violence d'extrême droite se radicalise et s'affiche de plus en plus ouvertement tant dans les paroles que dans les actes. Ces violences couvrent un spectre très large : propos, attentats, cyberharcèlement, tags...

Ce panorama non exhaustif permet de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre.

Parce qu'il y a toujours une composante identitaire – nationale, européenne, « civilisationnelle » –, à l'extrême droite, ce courant politique se fonde sur le rejet et la haine de ceux qui n'appartiennent pas à leur définition de la communauté. De là découlent deux phénomènes :

- **L'essentialisation**, qui réduit les individus à une seule de leurs caractéristiques et leur attribue des opinions ou des comportements supposés ;
- **La déshumanisation**, qui s'exprime par des mots, mais aussi des dessins sous prétexte « d'humour ».

Ces personnes, souvent issues des minorités sont présentées comme fondamentalement différentes, comme des parasites, des monstres, des « sous-humains ». Cette violence symbolique atteint la dignité des personnes ciblées : Christiane Taubira comparée à un singe dans Valeurs actuelles, ou la députée Danièle Obono en 2020, représentée en esclave du XVIII^e siècle, avec collier et chaînes au cou¹, des joueurs de foot insultés par des supporters racistes, mais également la représentation du Juif « profiteur et dominateur », des Musulmans assimilés au terrorisme djihadiste ou des homosexuels à des pédophiles). Cette déshumanisation produit insidieusement une forme de banalisation de ce regard et ceux qui ne sont pas visés finissent par s'habituer et se laissent entraîner dans cette vision déshumanisante. Les Roms par exemple sont perçus négativement : réduits à l'image « d'enfants contraints à la mendicité par leurs parents ». Or cette situation résulte essentiellement du refus institutionnel de scolariser ces enfants et du déni de leurs droits fondamentaux.

L'histoire montre ou mène cette mécanique : la mise à mort par

les nazis de millions de Juifs et Tziganes, le génocide des Tutsis par des Hutus ou celui des Arméniens au début du XX^e siècle sont le résultat de décennies de propagande, de discours et de caricatures contre eux, qui ont fini par « entrer dans la tête » de bien des gens.

Les plus faibles en première ligne

La déshumanisation et la haine se manifestent aussi dans la volonté de viser des enfants : Fabien Engelmann, le maire d'Hayange, a fait distribuer dans les écoles à la Saint-Nicolas « des petites saucisses au porc au lieu de bonbons », ou encore, Le 29 septembre 2020, sur CNews², Éric Zemmour³ qualifie les mineurs étrangers isolés, de « voleurs, assassins, violeurs » et enjoint à les laisser mourir, tout comme Génération identitaire dans les Alpes en 2018 empêche des exilés de passer la frontière.

La violence des mots, des discours, des images ne doit jamais être minorée, car elle précède et accompagne la violence physique, la radicalisation que l'on retrouve aujourd'hui sur l'ensemble de la scène politique.

Les menaces et le harcèlement constituent une autre étape. Découvrir une croix gammée sur sa maison ou une lettre de menaces et insultes racistes dans sa boîte aux lettres lorsqu'on est Juif ou Musulman est extrêmement violent...

Les lieux de travail ne sont pas épargnés : « pseudo-blaques, tracts racistes anonymes, dégradation de casiers ou harcèlement caractérisé ».

Réagir est un impératif : il ne faut pas hésiter à alerter son syndicat, l'UL, l'UD ou la fédération. La responsabilité de l'employeur en matière de protection de la santé physique et mentale des salarié-es mais aussi dans la lutte contre les discriminations et le harcèlement doit être rappelée. Aucun-e salarié-e ne doit craindre de venir travailler en raison de son origine, de sa religion, de son nom ou de son apparence.

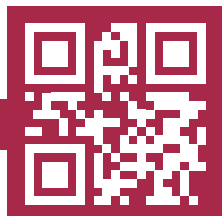
Les organisations opposées aux idées de l'extrême droite sont régulièrement visées :

- En 2013, le planning familial de Bordeaux avait trouvé ses locaux recouverts d'affiches du Printemps français et de l'Action française, et l'année suivante du slogan « Assassins » ;
- En juin 2018, c'est l'UL des 5^e et 9^e arrondissements de Lyon qui

1. Reconnu coupable d'injure raciale, Tribunal judiciaire, Paris, (17^e ch.), 29 septembre 2021

2. CSA sanctionne CNews d'une amende de 200 000 € pour ses propos, qualifiés de discours de haine.

3. Le tribunal judiciaire de Paris condamne ensuite Éric Zemmour, le 17 janvier 2022, pour provocation à la haine raciale et injure raciale, à 10 000 € d'amende.



est recouverte de près d'une vingtaine de croix celtiques et les lettres « FAF », pour France aux Français ;

- En janvier 2019, à Vesoul, les locaux CGT sont ciblés, avec une croix gammée, le symbole SS et NSDAP, l'acronyme en allemand du parti nazi ;
- Fin avril 2019, le local de l'Unef de la fac de droit de Clermont-Ferrand qui est dégradé avec la signature « Bastion social » ;
- Le 1^{er} septembre 2019, les militant-es de l'UL d'Oullins dans le Rhône découvrent leurs locaux tagués d'une croix celtique et de l'inscription « la France aux Français » ;
- Les 6 au 7 juillet 2024, le local CGT du Centre hospitalier Ariège-Couserans (Chac) est totalement vandalisé : mobilier et archives détruits, réseau d'eau saboté pour provoquer une inondation ;
- 6 février 2025 – Paris 10^e arrondissement, lors d'une soirée ciné-débat organisée par Young Struggle et l'Actit (association culturelle des travailleur-euses immigré-es de Turquie), des militants d'extrême droite casqués et armés lancent une attaque coordonnée. Un militant CGT est gravement blessé ;
- Le 18 octobre 2025 dans la nuit, la façade de l'UL CGT d'Antibes est recouverte de croix gammées avec des symboles nazis.

De plus, des militant-es d'extrême droite s'infiltrant dans nos manifestations syndicales, parfois sous couvert de journalisme, parfois avec leur banderole politique. Cela impose une vigilance constante.

Ces faits, surtout lorsqu'ils visent des particuliers, sont relégués à la rubrique des « faits divers » de la presse locale, quand ils sont rapportés.

Peu de visibilité sur le phénomène

Le phénomène reste donc peu visible, peu étudié. Les enquêtes aboutissent rarement. Il est d'autant plus important d'écouter, d'accompagner les victimes et de faire remonter les informations.

Parallèlement, l'extrême droite a travaillé sa stratégie, notamment à travers les réseaux sociaux, qu'elle a investis massivement et qu'elle utilise comme une véritable arme. Quelques affaires récentes de cyberharcèlement, en sont une illustration.

Le dessinateur Marsault⁴, publié par la maison d'édition Ring et qui est suivi par 282 000 personnes sur Facebook (soit 3 fois plus que la page CGT confédérale) a été condamné en 2019 pour incitation au cyberharcèlement d'une militante féministe et antifasciste qui s'était réjouie de la fermeture de son compte par Facebook et avait reçu des centaines de messages insultants, dégradants, menaçants.

De même, Pierre Serne, élu régional en Île-de-France, a été la cible de menaces homophobes et xénophobes après s'être engagé contre la suppression de réductions dans les transports pour les

sans-papiers en 2016, ce qui a permis la restauration de la réduction par décisions de justice. Il a été visé par des militants du site Réseau libre, d'ultra-droite, possesseurs d'armes qui appellent au meurtre⁵.

La violence au centre de certains groupes

Si les tags nazis ou les profanations de lieux de cultes – avec des têtes de sangliers et de porcs devant une mosquée – sont rarement traités comme des faits politiques, des violences plus graves ne le sont pas davantage.

Il est impossible de lister toutes les personnes blessées dans des agressions racistes ou homophobes. Même si toutes ces agressions ne proviennent pas de groupes d'extrême droite organisés, la violence fait néanmoins partie de leur mode d'action :

L'ouverture du Bastion social⁶ à Strasbourg a été suivie le soir même d'une agression ;

Le centre de Lyon où l'on trouve les locaux de Génération identitaire, de l'Action française et du Bastion social est régulièrement le théâtre d'agressions et de dégradations ;

À Nantes, récemment, une descente a eu lieu dans un bar pour « casser de l'antifasciste » ;

À Brest, au Café de la Plage, 20 à 30 individus cagoulés, habillés en noir, armés de battes, bâtons, gaz lacrymogène ont foncé sur la terrasse, tabassé les clients ;

À Albi, un groupe identitaire a frappé une femme d'une soixantaine d'années et utilisé du gaz lacrymogène ;

À Paris, au bar le Saint-Sauveur, environ 20 militants d'ultra-droite (Zouaves de Paris) armés de manches de pioches, battes, lacrymo, ont agressé les clients et détruit la terrasse.

Il serait pourtant faux de croire que c'est un phénomène uniquement urbain.

Par ailleurs, des projets ou tentatives d'attentats ont vu le jour ces dernières années, parfois par des personnes seules, parfois autour de groupes. Cependant, les dernières affaires ont été légèrement plus médiatisées que par le passé. Les militants de l'OAS (référence à l'organisation du même nom qui a mené des attentats contre l'indépendance de l'Algérie) arrêtés en 2017 ont été relâchés en 2019 (à l'exception de leur leader, Logan Nisin, 23 ans, passé par l'Action française et qui arborait une page Facebook à la gloire du suprémaciste norvégien Anders Breivik qui a tué 77 personnes en juin 2011 en Norvège). Le groupe islamophobe, AFO (Action des forces opérationnelles en France) a fait l'objet d'une dizaine d'arrestations en 2018 pour avoir préparé des attentats contre des Musulmans.

Ces exemples donnent une idée des manifestations de violence d'extrême droite. Citons Ibrahim Ali et Brahim Bouarram en 1995, Clément Méric en 2013 et Federico Martín Aramburú en 2022, tous assassinés par l'extrême droite !

4. <https://www.causette.fr/le-mag/lire-article/article-2159/le-dessinateur-marsault-poursuivi-pour-incitation-au-cyberharcèlement.html> et <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/le-dessinateur-marsault-condamne-pour-harcèlement-et-injure-publique/93047>

5. dissous en Conseil des ministres en avril 2019

6. dissoute par décret en Conseil des ministres le 3 mars 2021

LE LOGEMENT

LONGTEMPS SECONDAIRE DANS LES PROGRAMMES DU FRONT NATIONAL, LA QUESTION DU LOGEMENT A RÉCEMMENT ÉTÉ RÉINVESTIE, PAR LE RASSEMBLEMENT NATIONAL (RN) DANS UN CONTEXTE DE CRISE AIGÜE.

Cette réappropriation repose sur des propositions structurées autour de trois grands principes en matière de logement :

La «préférence nationale» dans l'attribution des logements sociaux : un diagnostic mensonger, une proposition inefficace et dangereuse

La repolitisation de la question du logement par le RN, passe par la mise en avant de sa revendication d'une « préférence nationale » dans l'attribution des logements sociaux, qui demeure institutionnelle. Cette proposition stigmatiserait davantage les étrangers pour un problème dont ils sont victimes et non responsables et augmenterait leurs difficultés, en les cantonnant dans un parc locatif privé insalubre où ils sont surreprésentés, avec toutes les implications en matière d'apprentissage des enfants, de santé. Cela ne résoudrait en rien les difficultés des ménages français, qui pâtissent essentiellement du désinvestissement public dans le logement social et de la dérégulation du marché privé que le RN entend amplifier.

Protéger les propriétaires bailleurs et les communes riches, agiter le miroir aux alouettes de l'accession à la propriété : le parti des rentiers ?

Contrairement à son discours de défense des ménages modestes, notamment « en contexte électoral », les députés du RN soutiennent principalement les intérêts des multipropriétaires, qui ont un rôle central dans la hausse du coût du logement et dans les dynamiques spéculatives actuelles.

Le RN a notamment voté contre la proposition de loi de 2024, visant à aligner la fiscalité des meublés de tourisme sur celles des locations classiques, et conditionné la mise en location à un diagnostic de performance énergétique. De même, ses élus se sont positionnés systématiquement pour une diminution des droits de succession, qui favorise la transmission d'héritage des plus aisés et réduit d'autant les recettes de l'État, tandis que 87 % des ménages transmettent moins de 100 000 euros d'héritage à leurs enfants et qu'à l'inverse, 3,5 % des plus riches possèdent plus de 50 % du parc locatif privé. Seuls ces derniers seront largement favorisés par ces mesures.

Parmi les autres mesures proposées, figure la suppression des obligations imposées aux propriétaires de passoires énergétiques pour améliorer l'isolation, nécessaire pour réduire les factures énergétiques des locataires, qui vont à la hausse.

Cette orientation neutraliserait les effets positifs attendus d'une éventuelle baisse de la fiscalité sur l'énergie, autre promesse de son programme et pénaliserait l'ensemble des locataires du parc privé, soit 7,5 millions de ménages en 2021.

Le RN s'oppose également à l'exercice de la solidarité nationale en matière de logement. Ses élus souhaitent démanteler la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU), notamment en exemptant les villes de moins de 75 000 habitants de leur obligation de construction de logements sociaux.

Des villes comme Neuilly-sur-Seine (60 000 habitants), pourront continuer à exclure les plus pauvres, en toute impunité, alors même que près de 70 % des ménages français sont éligibles au logement social.

De manière plus générale, le RN entend affaiblir la part du parc HLM en encourageant la vente annuelle de 1 % des 5 millions de logements sociaux. Ces acquisitions sont hors de portée financière des ménages modestes, qui ne pourraient en assurer ensuite l'entretien, et conduiraient à terme, à une concentration des ménages les plus pauvres, tout en ouvrant la voie à une privatisation massive au profit de fonds d'investissement spéculatifs.

Punir les pauvres et réprimer les quartiers populaires : une politique d'injustice et de désordre

Les positions du RN en matière de logement sont favorables aux mesures répressives à l'encontre des plus pauvres. Les élus RN ont voté la loi Kasbarian-Berger du 27 juillet 2023, qui réduit les droits des locataires et souhaite accélérer les procédures d'expulsions, alors même qu'elle est dénoncée par la Défenseuse des droits et l'ONU.

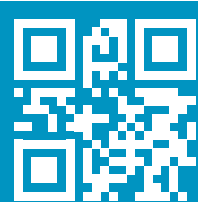
Ils manifestent leur volonté de réduire les politiques à destination des quartiers prioritaires, alors même qu'ils pâtissent d'un déséquilibre chronique d'investissements publics, dans la santé, l'école, les transports.

Les propositions de couvre-feu pour les mineurs, de déploiement des forces armées pour assurer l'ordre, de suppression des allocations, voire de retrait de leur logement aux familles de mineurs délinquants, constituent leur unique réponse aux dynamiques de ségrégation et d'inégalités, ou aux relations problématiques entre police et population, à défaut d'investissements publics et de courage politique.

Ces solutions « sécuritaires et répressives » du RN, loin de résoudre les problématiques de violence et d'illégalismes, attisent les antagonismes artificiels, faisant peser un risque majeur sur la cohésion sociale et la paix civile.

Cet inventaire, non exhaustif, permet de mesurer à quel point les annonces du RN se nourrissent des effets des politiques néolibérales de ces dernières années, qui ont fortement contribué à la marchandisation du logement à des fins spéculatives.

Les réponses néolibérales et autoritaires de l'extrême droite amplifieraient, les mécanismes d'accumulation et les inégalités structurelles à l'origine même de la crise actuelle.



ENVIRONNEMENT : UN PROGRAMME ANTI-ÉCOLOGIQUE

Depuis plusieurs années, le Rassemblement national cherche à se doter d'un « vernis » écologique. Le climatoscepticisme affiché de Jean-Marie Le Pen, a laissé la place dans le discours de Marine Le Pen et Jordan Bardella, à une « écologie de proximité » et une « écologie patriotique ». Mais derrière ces slogans, les actes et propositions du RN révèlent une ligne constante : le refus de toute contrainte pour les entreprises et les lobbies, l'affaiblissement des normes environnementales et un frein à la transition écologique.

Les votes récents l'illustrent clairement : le RN a soutenu la loi Duplomb, qui a facilité les projets de méga-bassines et tenté de réintroduire les pesticides néonicotinoïdes. Il a appuyé la loi de simplification, qui a supprimé les « zones à faibles émissions » et affaibli le dispositif « zéro artificialisation nette ». Il a également adopté un moratoire sur les énergies renouvelables, au bénéfice du « tout nucléaire ». À chaque fois, le RN s'est aligné sur les revendications des grands lobbies agricoles, industriels et énergétiques.

Dans le monde agricole, le RN se présente comme le porte-voix des « oubliés » face à la FNSEA, en s'appuyant sur la Coordination rurale. Ce syndicat, historiquement plus réceptif aux thèses de l'extrême droite, relaie les mots d'ordre du RN : dénonciation de « l'écologie punitive », rejet des normes environnementales, défense d'une agriculture intensive subventionnée et hostile aux contraintes européennes. Derrière le discours de proximité vers les paysan·nes, ce sont toujours les intérêts de l'agro-industrie et des grandes exploitations qui priment.

Ce parti prétend défendre la santé des Français·es et l'avenir des territoires, mais ses choix parlementaires aggravent la pollution de l'air et de l'eau, détruisent la biodiversité et retardent la transition énergétique.

Dans son projet « écologie », le RN propose notamment :

- Un moratoire sur l'éolien et le solaire, en promettant l'arrêt complet du développement de l'éolien, incluant le démantèlement progressif du parc existant, ainsi que la suspension des subventions pour ces énergies, l'électricité devant être achetée au prix du marché ;
- Le rejet du « Green Deal » européen et les normes jugées contraignantes, en sortant des objectifs et obligations imposés par l'Union européenne (zéro artificialisation nette, zones à faibles émissions, trajectoires renouvelables) ;
- L'autorisation des engrais, pesticides, herbicides, subordonnée à l'évolution des espèces dites témoins (abeilles, oiseaux, chauve-souris) ;
- Le développement de grands ouvrages de stockage de l'eau (retenues, barrages, bassines) afin de sécuriser l'irrigation agricole ;
- Le renforcement des contrôles des importations pour interdire l'entrée de produits agricoles ne respectant pas les normes françaises ;
- De préciser la mission de la cellule Déméter de la gendarmerie, officiellement créée pour protéger le bien-être animal et les modes d'exploitation traditionnels, alors qu'elle a surtout été utilisée pour surveiller et réprimer les mouvements paysans et écologistes contestataires.



L'EXTRÊME DROITE HAÏT LE SYNDICALISME ET LES SYNDICALISTES

Le corporatisme fasciste, ou le projet historique de l'extrême droite pour anéantir les syndicats.

La haine du syndicalisme fait partie intégrante de l'ADN du fascisme, hier comme aujourd'hui. Il porte un projet de réconciliation entre le capital et le travail, et de négation de la lutte des classes à travers l'anéantissement des syndicats existants. L'extrême droite promeut la création d'organisations qui réunissent patrons et ouvrier-es, au service de la Nation et de la productivité. C'est le corporatisme fasciste.

La Charte du travail (*Carta del Lavoro*) mise en place par Mussolini en 1927, le décrit très clairement : « *Réconciliation entre les intérêts opposés des employeurs et des travailleur-euses et leur subordination aux intérêts supérieurs de la production.* » ;

En France, le régime de Vichy s'inscrit pleinement dans cette logique : le maréchal Pétain donne en 1941 cette définition de l'ordre nouveau corporatiste : *L'ordre nouveau corporatiste institue des groupements comprenant tous les membres d'un même métier : patrons, technicien-nes, ouvrier-ères. Le centre du groupement n'est donc plus la classe sociale, patronale ou ouvrière, mais l'intérêt commun de tous ceux qui participent à une même entreprise.* ».

Ce principe sera également repris dans l'Espagne de Franco (*Fuero del Trabajo*), dans le Portugal de Salazar ou dans l'Allemagne nazie.

L'extrême droite a également tenté dans l'histoire de concurrencer les syndicats pour les affaiblir :

- Les syndicats « jaunes » au début du XXe siècle ;
- En Allemagne en 1928 le parti nazi créa le NSBO : organisation des cellules d'entreprises national-socialiste. Ce pseudo syndicat devait concurrencer les syndicats existants.
- Le 10 mai 1933, est créé le DAF (Front allemand du travail) qui deviendra l'organe unique des travailleur-euses et des employeurs allemands, soumis au contrôle étroit du parti nazi, après l'absorption de l'association des employeurs en novembre 1933 puis celle du NSBO en 1935 qui restait jusque-là le seul syndicat officiel.

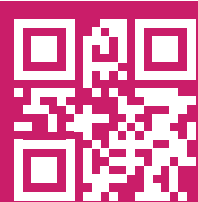
- La CFT (Confédération française du travail) dans l'automobile dans les années 1960 et jusqu'en 1977, remplacée par la CSL (Confédération des syndicats libres) suite à l'assassinat de notre camarade Pierre Maitre, et aux blessures par balles de deux autres militants CGT à Reims en juin 1977 par un commando de membres de la CFT pendant un mouvement de grève aux Verre-ries Mécaniques Champenoises ;
- Plus récemment, dans les années 90, le Front national a lancé ses « syndicats », sous l'appellation « Syndicat Front national » qui regroupait notamment les syndicats professionnels FN-RATP, FN TCL, FN-Pénitentiaire, FN-Poste, FN-Police, le Mouvement pour une éducation nationale (MEN), le FN des locataires (FNL), le FN des Salariés de la Presse (FNSP)... Cependant, l'existence de ces « syndicats » fut invalidée par la justice française grâce à une action commune de la CGT et de la CFDT.

Rien n'a changé aujourd'hui !

Mais à travers des déclarations de personnalités d'extrême droite, on voit que le syndicalisme et ses moyens d'actions restent une cible pour le RN :

- Jordan Bardella : « *honte à Sophie Binet* » (meeting du 1er février 2025) ;
- Marion Maréchal « *Il faut une réforme syndicale dans notre pays et durcir les conditions du droit de grève en l'interdisant pendant les vacances scolaires* » (Cnews, 21 mai 2024) ;
- Louis Alliot : « *Les syndicats sont les croque-morts du monde économique et du travail, ils ne servent à rien* » (25 août 2022 BFMTV).

Le RN s'inscrit dans la continuité de la tradition « corporatiste » de Mussolini et de Pétain. Cette orientation apparaît clairement dans ses programmes politiques, comme en 2012 : « *Une grande réforme des syndicats sera mise en œuvre [...]. Des syndicats plus représentatifs [...] seront en effet plus à même d'entrer dans des logiques de concertation constructives et moins tentés de recourir*



à un rapport de force. ». Cela apparaît également dans le positionnement officiel du RN, si l'on en juge par cet extrait de son livret économique, présenté le 14 septembre 2024 à la presse : « *Recréer les conditions d'une véritable liberté syndicale. Un dialogue social apaisé favorise la productivité des entreprises. Aussi [...] la création de nouveaux syndicats sera facilitée et les candidatures libres autorisées. Les syndicats seront également soumis aux règles et aux modalités de contrôle financier qui s'appliquent aujourd'hui aux partis politiques* ».

Derrière ces formules, se dessine un objectif premier : émietter le paysage syndical en multipliant les organisations corporatistes, téléguidées par le patronat. C'est cela que le RN vise par « *liberté syndicale* » et « *candidatures libres autorisées* ». S'il arrivait demain au pouvoir, la mise en œuvre de ces nouvelles organisations aurait pour but affaiblir les syndicats existants.

Le « *contrôle financier* » annoncé – alors même que les syndicats sont déjà soumis à des contrôles Urssaf, à celui d'experts comptables et de commissaires aux comptes – témoigne de la volonté du RN de soumettre les syndicats financièrement, voire s'ils accédaient au pouvoir, de supprimer certains financements légitimes

(formation syndicale, paritarisme, etc.).

Mais l'objectif final apparaît clairement à la lumière de l'histoire : un « *dialogue social apaisé qui favorise la productivité de l'entreprise* » renvoie directement à l'idéologie fasciste de réconciliation des classes et de négation de la lutte des classes.

In fine, c'est la disparition des syndicats qui est visé par le Rassemblement national.

Éric Zemmour a été encore plus direct, lors d'un meeting en 2022 : « *Mon projet politique c'est la fin de la lutte des classes. Il faut réconcilier les patrons et les salariés dans un intérêt commun* ». Une définition très proche de celle décrite dans la Charte du travail de Mussolini.

Souvenons-nous enfin de cette déclaration de Mussolini, devant la chambre des députés le 26 mai 1927 : « *Tout dans l'État, rien contre l'État, rien en dehors de l'État* ».

Soyons clairs : le projet de l'extrême droite, c'est la destruction pure et simple des syndicats, – et de la CGT en premier lieu.

RÉSISTANCE SYNDICALE !

L'extrême droite a, de tous temps, tenté de bâillonner les syndicats parce que le mouvement syndical lui a toujours été opposé. Seul un syndicalisme qu'elle contrôle lui est tolérable.

Aussi, nous affirmons que **l'idéologie d'extrême droite n'est pas soluble dans le syndicalisme, et inversement !**

Les organisations syndicales défendent tous les salarié-es sans distinction d'origine, de religion ou de nationalité, et ont toujours porté des valeurs de solidarité, opposées à leurs idées d'exclusion.

En juin 2024, cinq organisations syndicales – CGT, CFDT, UNSA, FSU et Solidaires – se sont rassemblées pour s'opposer collectivement au danger de

l'extrême droite.

Comme le rappelle le préambule de ses statuts, la CGT agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et de toutes les formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.

Elle œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés et les droits syndicaux, le plein exercice de la citoyenneté, la défense de l'environnement, pour la paix, le désarmement, les droits de l'homme et le rapprochement des peuples.

Voilà notre boussole !

POUR LES DROITS DES PERSONNES LGBTQIA+ : COMBATTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

LE DISCOURS IDÉOLOGIQUE DES EXTRÊMES DROITES REPOSE SUR DES PROCÉDÉS RHÉTORIQUES IDENTIFIABLES. LEUR DÉCONSTRUCTION RÉVÈLE LA VALEUR CENTRALE SUR LESQUELS LEUR IDÉOLOGIE SE FONDE : LA DOMINATION DE QUELQUES-UN·ES SUR LES AUTRES. AFFIRMATIONS PÉREMPTOIRES, RACCOURCIS, AMALGAMES SE SUBSTITUENT À UNE PENSÉE COMPLEXE QUI PREND EN COMPTE LA DIVERSITÉ AINSI QUE LA NÉCESSITÉ D'ÉGALITÉ ET DE JUSTICE SOCIALE. CETTE SIMPLICITÉ APPARENTE OU BINARITÉ, CE FAUX « BON SENS », PEUT SÉDUIRE. IL APPARTIENT DONC AUX MILITANTES ET MILITANTS DE LA CGT DE S'OUTILLER POUR COMBATTRE CES IDÉES.

Inclusion des personnes LGBTQIA+ et lutte de classe CGT

Le sigle LGBTQIA+ désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, intersexes, queers, asexuelles, et le signe + inclut toutes les autres identités et orientations.

L'extrême droite instrumentalise les discriminations pour diviser et manipuler les masses afin d'asseoir ses propres desseins. Les personnes LGBTQIA+ sont impactées par ces stratégies.

À l'origine de toutes les discriminations, se trouve une idée commune : la domination. Les sociétés capitalistes, promues par l'extrême droite sont sexistes, patriarcales et hiérarchisées. Si le capitalisme utilise la domination pour prospérer, il n'en demeure pas moins que les discriminations, à base de stéréotypes peuvent également servir d'autres desseins économiques et sociaux. La lutte contre les discriminations et pour l'égalité constitue une lutte

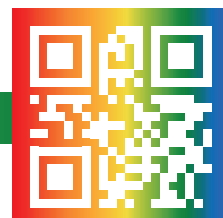
à part entière, indissociable de la lutte des classes.

Pour perpétuer ce système, les sociétés capitalistes, dont l'extrême droite, mobilisent divers outils politiques, sociaux et idéologiques (y compris le détournement de références religieuses) dans l'objectif de justifier l'inégalité en divisant la majorité (qui pourtant a tout intérêt à s'unir pour y résister).

Dans le monde du travail, le patronat va imposer une mise en concurrence, une compétition malsaine des travailleur·ses par le dumping social et la division. Les salarié·es, agent·es, privé·es d'emploi, retraité·es se retrouvent en opposition sur la base de critères discriminants – sexe, origine, identité de genre, orientation sexuelle, l'activité syndicale... –, réel·les ou supposé·es. Cette division des travailleur·euses engendre des discriminations qui détruisent les liens de solidarité nécessaires pour obtenir l'égalité des droits et s'émanciper de ce système de domination par la minorité la plus riche. Ainsi, des travailleur·euses qui auraient des intérêts communs pourraient devenir « ennemi·es », en raison de préjugés, d'idéologies sexistes, racistes, nationalistes, LGBTQIA+phobe.

Les partis d'extrême droite usent de ces logiques pour renforcer les divisions liées au genre, aux stéréotypes de genre, et à l'assignation des femmes et des hommes à des rôles « hiérarchisés » prétendument « naturels ».

Aussi les discriminations ont pour fonction de diviser, c'est pourquoi patronat et « extrêmes droites » peuvent en tirer profit. En France, il est même « rentable » pour un employeur de discriminer – les discriminations sur l'évolution de carrière sont fréquentes et les sanctions loin d'être suffisamment dissuasives quand bien même les employeurs sont sanctionnés. On retrouve ces mises en opposition, par d'autres acteurs tels que les organes de presse ou médias, à la main des classes dominantes, et dans l'ensemble de



la société, dans l'accès aux services publics – accès aux soins, au système scolaire, au système judiciaire, au logement, à la liberté d'expression ou de manifester (répressions policières).

Ce processus de division détruit les liens de solidarité nécessaires pour obtenir l'égalité des droits et s'émanciper de ce système de domination.

Cependant, il est illusoire de penser « qu'abolir » le système capitaliste suffirait à détruire les discriminations, le racisme, les LG-BT+phobies et le sexisme. Ces oppressions sont antérieures au capitalisme, qui les a utilisées pour conforter son modèle. D'autres systèmes politiques et économiques existent, ancrés dans des stéréotypes et des modèles de domination comparables.

Les discriminations sont inscrites dans un « système de domination » global, et peuvent être « conscientes » ou « inconscientes ». Elles sont fondées sur l'intolérance et le refus de la différence. Pour les combattre, l'éducation aux droits humains permet de déconstruire les stéréotypes, combattre les préjugés, permet d'identifier les discriminations, mener le débat, plaider pour l'adoption d'une démarche fondée sur l'esprit critique qui conduit à la remise en question individuelle. En effet, la discrimination se nourrit de la peur, de l'ignorance et d'un manque « d'ouverture d'esprit », par fausses croyances qui gouverne les individus parfois malgré eux.

L'inconnu, le nouveau, l'inhabituel peut conduire à une attitude de rejet, d'exclusion, voire de violence. Les discriminations sont aussi une forme de « paresse » par la difficulté à renoncer à des habitudes de pensées, à comprendre l'autre. Accueillir des personnes « différentes », implique souvent de devoir adapter l'environnement, faire des concessions, bousculer ce qui est familier ou coutumier, se remettre en question. Les discriminations sont aussi le reflet d'« effet de groupe ».

Comme indiqué dans ses statuts, la CGT lutte contre tout système de domination et donc contre toutes les discriminations. C'est pour ces raisons que la CGT s'engage dans la lutte contre le racisme, le sexisme et les LG-BT+phobies.

La « famille française » – couple hétérosexuel, marié, avec des enfants – est considérée en France, comme la cellule de base de l'ordre social, moral et national.

LGBTPhobies

Les partis d'extrême droite hiérarchisent, rationalisent et stigmatisent le rôle des êtres humains en fonction de leur genre.

« La xénophobie, le racisme, l'antisémitisme ou le sexisme, l'homophobie sont des manifestations arbitraires qui consistent à désigner l'autre contraire, inférieur ou anormal. » Le sexisme et les LG-BT+phobies sont donc des instruments du système de domination et d'exploitation, fondés sur des critères discriminants et subjectifs pour diviser les individus, les « hiérarchiser », les classer. C'est ainsi que les partis d'extrême droite et leurs idées prospèrent.

Plus particulièrement concernant les LG-BT+phobies il s'agit du « sentiment ou manifestation de rejet, de mépris ou de haine envers les personnes, les pratiques ou les représentations homosexuelles ou supposées l'être. Frontale ou diffuse, l'homophobie ne touche pas que les gays et les lesbiennes, mais affecte aussi les personnes bisexuelles et hétérosexuelles ».

Le sexisme peut se définir comme tout agissement lié au sexe (assigné à la naissance ou apparent), ou au genre d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant

ou offensant. Ainsi le sexisme désigne l'ensemble des préjugés reposant sur le sexe (assigné à la naissance ou apparent) ou sur le genre d'une personne. Il s'étend au concept de stéréotype et de rôle de genre, pouvant comprendre la croyance qu'un sexe (assigné à la naissance ou apparent) ou qu'un genre, une orientation sexuelle réelle ou supposée, serait intrinsèquement supérieur à l'autre.

Le patriarcat et les partis politiques d'extrême droite sexiste s'appuient sur des « normes », notamment des normes de genre (un homme doit forcément être viril et fort, une femme doit être douce, etc) Dans ce système, les discriminations ont pour but d'imposer à chaque personne une « présumée » place en fonction de son genre.

Le sexisme et les LG-BT+phobies sont liés par ces stéréotypes et les violences qu'elles entraînent. En effet, dans l'ordre social patriarcal hétéronormatif, on place toujours les femmes au second plan, derrière les hommes, de même, les propos LG-BTphobes et les pratiques discriminantes ont pour origine, le patriarcat, car ils exacerbent la présence de traits féminins chez un homme, une moindre masculinité, des traits masculins pour les femmes... Les personnes LG-BTQIA+ sont ainsi dénigrées, « hiérarchisées » par les courants d'extrême droite, « remis à leur prétendue place » et n'ont pas voix au chapitre.

Hier comme aujourd'hui, les dimensions racistes, xénophobes et nationalistes s'articulent très nettement avec la dimension sexiste et LG-BTQIA+phobe. Assumées par les responsables politiques, elles tentent de se diffuser dans la société.

À cela la CGT répond que les droits des minorités s'appuient sur des valeurs auxquelles on ne doit pas déroger, notamment celles de l'égalité.

La CGT revendique l'égalité des droits familiaux pour les personnes LG-BTQIA+, autant au travail que dans la vie, notamment dans « l'articulation des temps de vie », la lutte contre les discriminations, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et LG-BT+phobes.

Les personnes LG-BT+ et « couples de même sexe » sont mis « au ban » de la société et du travail ou discriminés par l'extrême droite, au prétexte qu'elles-ils ne rentrent pas dans cette idéologie traditionnelle du couple cisgenre, hétéro et paternaliste : le « père de famille » subvenant aux besoins du ménage et la mère élevant les enfants...

Un parti toujours LG-BTQIA+phobe malgré les discours....

L'exclusion par le RN de quelques membres de son parti pour avoir tenu des propos LG-BTQIA+phobe n'est qu'un leurre qui vise avant tout à protéger l'organisation de condamnation et à ne pas perdre des voix aux élections, du fait de l'acceptation croissante des LG-BTQIA+sexualités par une partie de la société.

Des collectifs, tel Eros, se revendiquant d'extrême droite affichent clairement leur volonté de lutte « contre les dérives LG-BTQIA+ et la cancel culture ». Ce collectif qui se dit « gay patriote » et cible « l'immigration massive et très homophobe et l'islamisation du pays » tente depuis 2024 de perturber les Marches des fiertés parisiennes.

Par ailleurs, au Parlement européen, sur les questions LG-BTQIA+, les eurodéputé-es de l'extrême droite ont pris des positions défavorables à l'encontre des droits de LG-BTQIA+ :

- **Abstention** : sur la résolution contre la condamnation à mort de l'homosexualité en Ouganda (octobre 2019);

- **Vote contre** : la résolution contre les discours de haine envers les personnes LGBTQIA+ en Europe (décembre 2019);
- **Vote contre** : la résolution proclamant l'Union européenne comme zone de liberté LGBTQIA+ (mars 2021);
- **Vote contre** : la résolution en faveur des droits des personnes LGBTQIA+ dans l'Union européenne (septembre 2021);
- **Abstention** : sur la résolution sur la hausse des crimes de haine contre les personnes LGBTQIA+ (avril 2023);
- **Absence au vote** : sur la résolution pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité (avril 2023);
- **Vote contre** : la résolution sur la mise en œuvre de la stratégie LGBTQIA+ de l'UE (février 2024).

Les extrêmes droites combattent également les programmes Evars (Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle), en s'opposant à leur mise en œuvre dans les établissements scolaires, au moyen d'associations de parents d'élèves d'extrême droite qui tentent de faire pression, surtout lorsque les intervenant-es sont affilié-es à des associations LGBTQIA+.

Les extrêmes droites sont les pires ennemis des personnes LGBTQIA+. Si jamais ils parvenaient au pouvoir, les personnes LGBTQIA+ seraient parmi les premières victimes de leurs politiques mortifères. D'ailleurs, Giorgia Meloni, en Italie, s'est par exemple lancée dans une traque contre les familles homoparentales en ordonnant aux mairies de supprimer rétroactivement les noms des mères non-biologiques sur les certificats de naissance. Les extrêmes droites françaises n'ont pas caché leurs participations à la Manif pour Tous, s'opposant aux mariages pour tous-tes et à l'égalité des droits entre couples hétéros et homos.

INÉGALITÉS SALARIALES : les personnes LGBTQIA+ sont aussi concernées

Des études démontrent que les inégalités se développent également lorsque l'employeur perçoit l'homosexualité d'un-e salarié-e avec certitude. Ainsi l'extrême droite LGBTQIA+phobe banalise les discriminations au travail envers les femmes et les personnes LGBTQIA+.

Notons que les hommes homosexuels gagnent 11 % de moins que les hommes hétérosexuels, alors que les lesbiennes gagnent 9 % de plus que les femmes hétérosexuelles. Ce phénomène est attribué à la surcompensation de l'effet « double peine », d'être femme et homosexuelle en fournissant plus d'effort, étant plus disponibles et assimilées à des hommes.

À l'international

La situation internationale est marquée par une offensive réactionnaire globale – lois anti-trans, destruction de contraceptifs initiée aux États-Unis, « propagande anti-LGBT » dans des pays de l'Union européenne (Hongrie, Bulgarie...) sur le modèle de la Russie, recul des droits dans de nombreux pays. Il est plus que jamais nécessaire de défendre les libertés publiques et le droit de manifester.

En Europe, plusieurs partis de droite radicale (extrême droite nationaliste) sont parvenus au pouvoir ces dernières années dans divers pays (Autriche, Italie, Pologne, Pays Bas, dans le cadre de coalitions avec la droite modérée, parfois aussi avec la gauche sociale-démocrate comme en Slovaquie). Sur les 720 eurodéputé-es que compte le Parlement européen, l'extrême droite en compte 187, dont 35 (43%) pour la France.

OUTILS ET STRATÉGIES POUR LUTTER CONTRE LES THÈSES DE L'EXTRÊME DROITE

Les 19 fiches pratiques et thématiques sont des incontournables !



(<https://analyses-propositions.cgt.fr/fiches-pratiques-luttecontre-les-idees-dextreme-droite-et-le-racisme-2021>)

La CGT met à disposition un site LGBTQIA+ avec du matériel dédié et propose des formations syndicales pour

La CGT propose des formations syndicales pour :

- Combattre les idées d'extrême droite ;
- Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail, dans la vie et à la CGT ;
- Agir pour l'égalité sans distinction liée à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

TOUTES CES EXTRÊMES DROITES SONT À L'OPPOSÉ DE CE QUE DÉFEND LA CGT :

- Atteindre l'égalité effective des droits pour les personnes LGBTQIA+ au travail ;
- La mise en place de procédures type pour l'accueil des victimes, pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour protéger les personnes LGBTQIA+ victimes de violences ;
- Une négociation annuelle obligatoire sur l'égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles pour des milieux de travail inclusifs et non sexistes ;
- Agir pour la fin des stéréotypes de genre et du sexisme à l'école, dans la société, dans les médias et au travail ;
- Outiller pour identifier et réparer les situations de discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail.



LES MENSONGES DU RN SUR LA « DÉFENSE » DE LA FONCTION PUBLIQUE

EN 2024, DANS SES DERNIERS DOCUMENTS DE CAMPAGNE, LE RASSEMBLEMENT NATIONAL CONTINUE DE SE PRÉSENTER COMME UN DÉFENSEUR DES SERVICES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE. CETTE INFLEXION SE HEURTE CEPENDANT À DEUX ÉCUEILS PROGRAMMATIQUES MAJEURS :

- Le premier tient à la conception même du service public par le RN, **qui en attaque son universalité, en réservant l'accès à de nombreux droits aux seuls Français ;**
- Le second réside dans les moyens : si le programme du RN prévoit nombre de créations de postes, il prévoit dans le même temps, une importante baisse des recettes publiques – baisse de prélèvements obligatoires, allègement des cotisations sociales patronales, diminution des impôts sur les successions, etc. – chiffré à 40 milliards d'euros. Recettes indispensables au financement des services publics. Il est évident **que les créations de postes ne pourraient se faire qu'au prix de suppression d'emplois ailleurs et d'une réduction de services rendus à la population.**

La préférence nationale est contre les principes fondamentaux des services publics

Dans ses discours, le RN affiche son attachement à l'intérêt général, la protection, la solidarité.

Dans les faits, la « **priorité nationale** » désormais formulée « aux Français », constitue le pilier structurant de son projet, mais **s'oppose aux principes fondamentaux des services publics** et de la Fonction publique.

Plus qu'une « priorité », il s'agit d'une exclusivité réservée aux seuls Français-es pour l'accès à certaines prestations de service public, que ce soit en matière de santé, de logement, de protection sociale, de politique familiale, etc. Cette conception est contraire au principe de neutralité et d'égalité de traitement, fondements de

la conception républicaine de la Fonction publique, sans lesquels l'intérêt général perd tout son sens.

Les expériences de gestion municipale de l'extrême droite confirment cette dérive d'une gestion clientéliste et partisane des services publics, et contraire au précepte fondateur d'égalité républicaine : attaques contre la culture, baisse des subventions à certaines associations, suppression des repas de substitution dans les cantines, atteinte aux principes de laïcité, etc.

Le RN promeut une conception centraliste et autoritaire de l'intervention publique, axée sur les missions dites régaliennes de l'État, conçues comme des outils de contrôle social. Il s'inscrit à rebours du processus de décentralisation, indispensable au développement de la démocratie de proximité, de l'emploi et des services publics locaux.

Il se propose de « simplifier le millefeuille territorial » pour réduire la dépense et restituer du pouvoir aux élu-es de proximité, en particulier aux maires. Cependant, on voit bien que pour le RN, comme pour les libéraux qu'il prétend dénoncer, la priorité est la réduction des dépenses et non la réponse aux besoins des populations.

Tout en prétendant défendre les fonctionnaires et leur statut, les porte-parole du RN proposent « *dans un souci d'égalité, d'établir à trois jours le délai de carence dans le public et le privé pour le paiement des indemnités journalières d'assurance maladie* » (J.P. Tanguy). Ainsi, il reprend à son compte une mesure populiste de Nicolas Sarkozy visant à stigmatiser les fonctionnaires, considérés comme des « privilégiés ». En réalité, la majorité des travailleuses ne sont assujetties à aucune journée de carence et la véritable inégalité réside dans le fait qu'une minorité de salariés du secteur privé est concernée par ce dispositif.

Le RN veut opposer les fonctionnaires entre eux

Marine Le Pen continue de dénoncer les conséquences des politiques menées en terme d'emplois, dans la police, la gendarmerie, l'armée, l'école, l'hôpital.



Cependant, le programme pour les européennes de 2024 ne mentionne plus de créations d'effectifs chiffrées, y compris pour les services « régaliens ». Pour l'armée, il est seulement question de « *sanctuariser la trajectoire budgétaire de la loi de programmation militaire* ». Pour la santé il faut « *réduire le poids des services administratifs dans les hôpitaux et transférer une partie des emplois vers les services opérationnels (plafond de 10 % de postes administratifs)* ».

Dans le même temps, le RN dit vouloir « *lancer, dès le projet de loi de finance, un plan de rationalisation des agences publiques de l'État (suppression notamment des ARS, réduction des dépenses de fonctionnement), de privatisation de l'audiovisuel public, de réduction de la dépense sociale par la mise en place de la priorité nationale* ».

Derrière l'affichage d'un rééquilibrage et d'un maintien global des effectifs de la Fonction publique le RN prévoit des suppressions de postes et le non remplacement des départs volontaires afin de dégager des moyens budgétaires pour créer des postes dans la police ou la justice.

Inscrites dans un objectif d'équilibre budgétaire, très contraint par la réduction envisagée des recettes fiscales, ces créations de postes sur les missions ciblées conduiraient inmanquablement à des suppressions massives de postes dans les autres secteurs. La Fonction publique territoriale est clairement ciblée mais les missions de l'État jugées par le RN « non prioritaires » feraient éga-

lement les frais de sa politique.

L'application des engagements de Jordan Bardella et de Marine Le Pen conduirait à une reconfiguration profonde de la Fonction publique, mise au service d'une conception sécuritaire, militariste et répressive de la puissance publique. Cette réorientation se ferait au détriment des politiques de proximité et de solidarité pourtant essentielles à la cohésion sociale et à la réduction des inégalités.

Le RN compte poursuivre les politiques libérales tout en les dénonçant

Le RN s'inscrit dans la continuité voire l'aggravation des politiques de déconstruction, à l'œuvre dans la Fonction publique. Son projet est d'essence libérale et populiste. Il ne répond ni aux besoins des usagers ni aux préoccupations des agents. Il est contraire aux valeurs fondatrices de la Fonction publique et de la République et fait fi de l'intérêt général. Il n'apporte pas de réponse de progrès au problème fondamental de la répartition inégale des richesses produites par le travail, et de leur contribution pérenne au financement des missions publiques permettant de satisfaire les besoins essentiels de la population.